

LE RECENSEMENT MILITAIRE

est **OBLIGATOIRE** et donne des **DROITS**



POURQUOI FAIRE LE RECENSEMENT ?

Pour obtenir l'Attestation de Recensement qui est Obligatoire pour établir un dossier de candidature à un concours ou à un examen soumis au contrôle de l'autorité publique (Conduite accompagnée, permis de conduire, baccalauréat, CAP, BEP...)

Pour effectuer la journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD)

Pour l'inscription d'Office sur les listes électorales de ta commune de domicile

CE QU'IL FAUT FAIRE :

Vous déplacer à la Mairie de votre lieu de domicile

Ou

Envoyer les pièces justificatives ainsi que les informations complémentaires par mail à l'adresse suivante :

population@villedemacouria.fr

QUI ?

Garçons et Filles de Nationalité FRANÇAISE

OÙ ?

A la Mairie de ton lieu de Domicile

QUAND ?

Dès tes 16 ans (révolu)

Pièces à Fournir ?

Pièce d'identité en cours de validité

Livret de Famille ou Acte de naissance

Justificatif de domicile de moins de 3 mois

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Etablissement scolaire fréquenté
- Classe et spécialité
- Diplômes Obtenus
- Nombre de frères et Sœurs
- A-t'il/elle un ou des enfants à charge ?
- Numéros de portable et fixe
- Adresse mail